

Chapitre III : Direction et organisation.

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	21/03/2002
Juridiction / Nature	DECRET
NOR / Numéro	84-428
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006099808

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Un comité technique et industriel est placé auprès du président et consulté par lui sur les perspectives de développement technologique et industriel dans le domaine maritime. [...] Trois membres sont élus par les personnels de l'institut selon les modalités fixées par arrêté du ministre chargé de la recherche et du ministre chargé de la mer. [...]

[...] Un comité technique et industriel est placé auprès du président et consulté par lui sur les perspectives de développement technologique et industriel dans le domaine maritime. [...] Trois membres sont élus par les personnels de l'institut selon les modalités fixées par arrêté du ministre chargé de la recherche et du ministre chargé de la mer. [...]

[...] Un comité scientifique, placé auprès du président de l'institut, est consulté par lui sur les programmes de recherche et sur les aspects scientifiques des programmes de développement technologique exécutés [...] Trois membres sont élus par les personnels de l'institut, selon des modalités fixées par arrêté du ministre chargé de la recherche et du ministre chargé de la mer. [...]

[...]et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France ;
Vu la loi n° 64-16[...]

RÉFÉRENCE

DECRET 84-428 du 21 mars 2002, « Chapitre III : Direction et organisation. ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA0000006099808> (consulté le 28 août 2026).